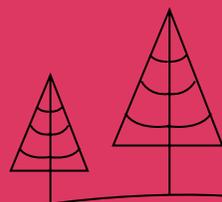


Rénovation énergétique de l'habitat privé



Dates des permanences 2019

9 et 23 janvier

6 et 20 février

6 et 20 mars

3 et 17 avril

15 et 29 mai

5 et 19 juin

3 et 17 juillet

4 et 18 septembre

2 et 16 octobre

6 et 20 novembre

4 et 18 décembre

Deux mercredis par mois, 9h-12h, rez-de chaussée de la
Mairie de Chamonix.

Permanences financées par la Communauté de communes de
la Vallée de Chamonix Mont-Blanc

Permanences 2019 info rénovation énergétique



Accompagnement personnalisé et gratuit dans votre projet de rénovation énergétique de l'habitat privé

Deux mercredis par mois, nos conseillers spécialisés vous reçoivent, étudient avec vous votre projet et vous accompagnent dans vos démarches de rénovation énergétique. Vous définissez ensemble la nature et le calendrier des travaux à effectuer. Vous étudiez les différentes aides financières possibles pour finaliser votre plan de financement.

Ces permanences « info rénovation énergétique » sont assurées par les associations "InnoVales" (résidents permanents ou secondaires, prendre rendez-vous) et "SOLIHA" (Programme « Habiter Mieux », sans rendez-vous) et sont financées par la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc.



LE GRAND PLAN
D'INVESTISSEMENT



**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DE LA
VALLÉE DE CHAMONIX
MONT BLANC**

cc-valleedechamonixmb.fr
renovalleechamonix.fr

INNOVALES

06 21 92 69 97
energies@innovales.fr

SOLIHA / Habiter Mieux

04 50 09 99 32
v.sadej@solihha.fr